

peu délicat, qui écrivait l'histoire de Louis XI, et qui voulait faire à ce monarque l'honneur d'un bon mot, cite cette bouffonnerie. Mais que M. Péricaud, en écrivant la vie du prélat qui s'y trouve gratuitement compromis, se donne le plaisir de la répéter, sans correctif et en l'assaisonnant d'un mot gaillard emprunté à Molière, c'est ce que nous ne saurions expliquer qu'en supposant à M. Péricaud l'intention secrète d'attaquer le nom du Cardinal. Cette supposition devient pour nous une certitude quand nous lisons, quelques pages plus loin, les lignes suivantes : *René d'Anjou vint à Lyon, et le roy, son oncle, le mena voir la foire et les belles dames de la ville.* Quel besoin y avait-il d'apprendre au public, à propos du cardinal de Bourbon, que Louis XI et le roi de Provence allaient voir les belles dames de Lyon, qu'il y avait alors une Gigonne et une Passefillon qui faisaient parler d'elles, d'aller fouiller dans la chronique galante pour en tirer d'autres personnages femelles d'une renommée équivoque? Comment cela se rattache-t-il à l'histoire de l'archevêque? Mais si le Cardinal ne paraît en rien dans cette affaire, M. Péricaud l'explique ingénieusement en faisant observer que *Mgr de Lyon était trop prudent pour donner à son clergé le moindre sujet de scandale, en se mêlant aux joies par trop mondaines des deux monarques.* PRUDENT ! quel bonheur d'expression ! Si le Cardinal conserve la dignité qui convient à son état, ce n'est pas par vertu, mais par calcul, Charles de Bourbon n'est rien moins que chaste, il est *prudent* ! Nous remercions le biographe d'un si bel éloge. Heureusement que Saint-Aubin (p.191), nous en fournit un autre plus digne d'être cité, voici en quels termes s'exprime cet historien : « Nous pouvons dire que si
 « la naissance de Charles de Bourbon l'avoit fait grand, les
 « divers emplois y ajoutèrent un beau relief, que la douceur
 « de son naturel y versa tous les attraits d'une bonté extraor-
 « dinaire, que sa conversation en laissoit des preuves partout :